



---

# Présentation CFU/CA 2022 et BP 2023 NOTE DE SYNTHÈSE

---

Conseil communautaire du 06 avril 2023

Annexe à la délibération n° 2023 04 021



## Extension du CFU (compte financier unique) aux budgets sous M49

Le compte financier unique a été lancé, en phase expérimentale, sur les exercices 2021 à 2023 auprès des collectivités (communes et EPCI) volontaires.

Pour le mettre en place, 2 préalables étaient nécessaires :

- Appliquer le référentiel budgétaire et comptable M57
- Dématérialiser l'ensemble des documents budgétaires (vers la préfecture et vers le comptable).

Notre EPCI a fait le choix de s'inscrire dans cette démarche au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Et l'adoption des premiers CFU a donc été réalisé en 2022.

2

Le CFU est aujourd'hui étendu aux budgets sous nomenclature M49 (budgets annexes Eau et SPANC). Seul le budget annexe de la Résidence Les Aubépines (sous nomenclature M22) reste à ce jour soumis à l'approbation d'un CA et d'un Compte de gestion.

2

**Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.**

Il rationalise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime ainsi les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il apporte également une information enrichie grâce au rapprochement des données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent ainsi pour ne former plus qu'un seul document.

Le CFU a l'avantage de simplifier les procédures car sa production est totalement dématérialisée.

La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif entre les services de la collectivité et ceux du comptable public.

- **Un Budget général global 2023 de 23 249 K€ prudent et maîtrisé**, construit dans le respect des engagements formulés lors du débat d'orientations budgétaires.

Côté section de fonctionnement, un équilibre des dépenses et des recettes à hauteur de **16 506 504,86 €** :

- ✓ Des recettes fiscales en hausse du fait de la revalorisation des bases de plus de 7% permettant de ne pas augmenter les taux
- ✓ Des produits des services générant des recettes revenant à des niveaux globalement supérieurs à ceux connus avant la crise sanitaire
- ✓ Des recherches de financement dans les programmes souscrits et engagés (dispositif OPAH, aide de l'agence de l'eau pour la prise de compétence assainissement, dispositif FSE+ ...)

- ✓ Des dépenses contenues:
  - Des charges à caractère général dont la hausse a été limitée à 8% (contre 10% annoncé lors de la prospective du DOB) malgré le contexte économique inflationniste
  - Des enveloppes « travaux de voirie » préservées (650 000 € prévu en fonctionnement – 1 000 000 € prévu en investissement)
  - Des charges de gestion courante (chapitre 65 – hors versement d'équilibre des budgets annexes) raisonnées et dont la hausse a été contenue à 2%

- **Des capacités d'autofinancement plus importantes** : amortissements générés par l'intégration des derniers investissements communautaires conduisent à un montant d'amortissements 2023 de **1 224 K€** contre 993 K€ en 2022 soit 18,9 % de plus permettant de venir financer les nouveaux travaux d'investissements ;
- Des marges conservées en fonctionnement qui permettent également de dégager un **prélèvement pour investissement de 750 K€** contre 600 K€ seulement l'année dernière ;

4

- Un programme d'investissement rationalisé s'inscrivant dans les orientations stratégiques du territoire (mobilité, habitat, promotion du cadre de vie ) et avec pour objectif de contenir le déficit reporté des années antérieures et d'optimiser les financements des nouvelles opérations.

4



# Résultats 2022

---

5

5

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	2 204 161,35 €	Produits service et domaine	1 345 004,13 €
Charges de personnel	3 525 700,74 €	Impôts et taxes	10 560 735,40 €
Charges de gestion courante	4 741 974,24 €	Dotations et participations	2 219 528,49 €
Charges financières	86 022,12 €	Autres produits de gestion courante	260 478,23 €
Charges exceptionnelles	15 320,83 €	Atténuations de charges	85 343,01 €
Provisions	65 878,47 €	Produits except. et financiers	571,03 €
Atténuations de produits	1 815 999,31 €	Opérations d'ordre	80 741,38 €
Opérations d'ordre	993 035,60 €		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>13 448 092,66 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>14 552 401,67 €</b>
		Excédent reporté	1 402 763,94 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 448 092,66 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 955 165,61 €</b>

6

Soit un excédent à affecter de 2 507 072,95 €

6

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépenses d'équipements	1 995 011,52 €	FCTVA	219 050,25 €
Dépenses financières	522 650,57 €	Opérations d'ordre	1 012 212,76 €
Virement vers budgets annexes	0 €	Subventions d'investissement	184 670,13 €
Subventions d'équipements/Participations	0 €	Affectation du résultat	236 140,29 €
Opérations d'ordre	99 918,54 €	Immobilisations en cours	13 487,02 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 617 580,63 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 665 560,45 €</b>
Déficit d'investissement reporté	1 077 560,38 €		
<b>TOTAL</b>	<b>3 695 141,01 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 665 560,45 €</b>
RAR dépenses	458 607,71 €	RAR Recettes	1 733 697,98 €

Soit un besoin de financement de 754 490,29 €

## Budget annexe 85611 – Zone de Mont-sur-Loir

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	39 809,18 €	Produits service et domaine	0 €
Charges de gestion courante	0 €	Dotations et participations	0 €
Charges financières	0 €	Autres produits de gestion courante	1,06 €
Charges exceptionnelles	0 €	Autres produits exceptionnels	22 973,60 €
Opérations d'ordre	179 809,54 €	Opérations d'ordre	0 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>219 618,72 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>22 974,66 €</b>
Déficit reporté	285 374,09 €		
<b>TOTAL</b>	<b>504 992,81 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 974,66 €</b>

Soit un déficit à reporter de 482 018,15 €

7

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	10 362,50 €	Autres immobilisations financières	0 €
		Opérations d'ordre	179 809,54 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>10 362,50 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>179 809,54 €</b>
		Excédent d'investissement reporté	248 380,85 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 362,50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>428 190,39 €</b>

Soit un excédent d'investissement de 417 827,89 €

7

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	4 605,19 €	Produits service et domaine	0 €
Charges de gestion courante	0 €	Dotations et participations	0 €
Charges financières	0 €	Autres produits de gestion courante	0,91 €
Charges exceptionnelles	0 €	Autres produits exceptionnels	0 €
Opérations d'ordre	22 999,00 €	Opérations d'ordre	0 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>27 604,19 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,91 €</b>
Déficit reporté	35 715,20 €		
<b>TOTAL</b>	<b>63 319,39 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,91 €</b>

Soit un déficit à reporter de 63 318,48 €

8

8

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	0 €	Autres immobilisations financières	0 €
		Opérations d'ordre	22 999,00 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>22 999,00 €</b>
Déficit d'investissement reporté	206 998,50 €		
<b>TOTAL</b>	<b>206 998,50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 999,00 €</b>

Soit un déficit d'investissement de 183 999,50 €



## Budget annexe 85610 – Résidence Les Aubépines

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Dépenses d'exploitation courante	200 497,68 €	Produits de la tarification	183 939,39 €
Charges de personnel	341 528,97 €	Autres produits relatifs à l'exploitation	546 758,89 €
Dépenses de structure	278 302,92 €	Produits financiers	38 790,88 €
Opérations d'ordre	12 681,95 €		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>833 011,52 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>769 489,16 €</b>
		Excédent reporté	67 975,85 €
<b>TOTAL</b>	<b>833 011,52 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>837 465,01 €</b>

Soit un excédent à reporter de 4 453,49 €

9

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	12 154,32 €	FCTVA	1 993,79 €
Immobilisations incorporelles	9 462,00 €	Recettes financières	9 749,85 €
Dépenses financières	5 960,22 €	Opérations d'ordre	12 681,95 €
Opérations d'ordre	38 000,00 €		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>65 576,54 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>24 425,59 €</b>
		Excédent reporté	97 684,92 €
<b>TOTAL</b>	<b>65 576,54 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>122 110,51 €</b>

Soit un excédent d'investissement à reporter de 56 533,97 €

9

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	9 168,62 €	Produits service et domaine	0 €
Charges de gestion courante	19 335,06 €	Dotations et participations	0 €
Charges financières	0 €	Autres produits de gestion courante	3 350,00 €
Charges exceptionnelles	0 €	Autres produits exceptionnels	0 €
Opérations d'ordre	74 569,54 €	Opérations d'ordre	35 676,63 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>103 073,22 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>39 052,83 €</b>
Déficit reporté	330 022,37 €		
<b>TOTAL</b>	<b>433 095,59 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39 052,83 €</b>

Soit un déficit à reporter de 394 042,76 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	6 970,62 €	Autres immobilisations financières	0 €
Opérations d'ordre	35 676,63 €	Opérations d'ordre	74 569,54 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>42 647,25 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>74 569,54 €</b>
		Excédent reporté	199 075,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 647,25 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>273 644,72 €</b>

Soit un excédent d'investissement de 230 997,47 €

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	57 985,24 €	Produits service et domaine	0,00 €
Charges de gestion courante	0,61 €	Dotations et participations	0,00 €
Charges financières	5 694,99 €	Autres produits de gestion courante	9 608,69 €
Charges exceptionnelles	5 000,00 €	Autres produits exceptionnels	0,00 €
Opérations d'ordre	38 526,83 €	Opérations d'ordre	16 936,32 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>107 207,67 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>26 545,01 €</b>
Déficit reporté	143 102,29 €		
<b>TOTAL</b>	<b>250 309,96 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>26 545,01 €</b>

Soit un déficit à reporter de 223 764,95 €

1  
1

1  
1

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	442 806,50 €	Subventions d'équipements	800619,21 €
Emprunts et dettes assimilées	50 531,68 €	Dépôts et cautionnements reçus	531,68 €
Opérations d'ordre	34 646,84 €	Emprunts	0,00 €
		Opérations d'ordre	56 237,35 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>527 985,02 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>857 388,24 €</b>
Déficit d'investissement reporté	275 482,15 €		
<b>TOTAL</b>	<b>803 467,17 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>857 388,24 €</b>

Soit un excédent d'investissement de 53 921,07 €

## Budget annexe 85650 – Lotissement du Val de Loir

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	406,98 €	Produits service et domaine	0,00 €
Autres charges de gestion courante	0,72 €	Opérations d'ordre	28 358,42 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>407,70 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>28 358,42 €</b>
		Excédent reporté	45 632,41 €
<b>TOTAL</b>	<b>407,70 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>73 990,83 €</b>

Soit un excédent à affecter de 73 583,13 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	0,00 €	Autres immobilisations financières	0,00 €
Opérations d'ordre	28 358,42 €	Opérations d'ordre	0,00 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>28 358,42 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,00 €</b>
Déficit reporté	22 771,60 €		
<b>TOTAL</b>	<b>51 130,02 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

Soit un déficit d'investissement de 51 130,02 €

# Budget annexe 85607 – Lotissement de l'Aurière

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20230406-23\_cclb\_0060-DE  
en date du 14/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 23\_cclb\_0060

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	149,94 €	Produits service et domaine	0,00 €
Opérations d'ordre	0,00 €	Autres produits de gestion courante	0,41 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>149,94 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,41 €</b>
Déficit reporté	111 218,15 €		
<b>TOTAL</b>	<b>111 368,09 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,41 €</b>

Soit un déficit à reporter de 111 367,68€

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	0,00 €	Autres immobilisations financières	0,00 €
Opérations d'ordre	0,00 €	Opérations d'ordre	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	383 567,37 €	Produits service et domaine	1 999 966,45 €
Charges de personnel	685 136,87 €	Autres produits de gestion courante	30 311,75 €
Charges de gestion courante	49 522,78 €	Produits financiers	0,00 €
Charges financières	32 439,42 €	Produits exceptionnels	9 865,10 €
Charges exceptionnelles	3 235,01 €	Opérations d'ordre	38 013,83 €
Atténuations de produits	290 597,00 €	Atténuation de charges	11 806,78 €
Opérations d'ordre	470 677,06 €		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 915 175,51 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 089 963,91 €</b>
		Excédent reporté	204 938,14 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 915 175,51 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 294 902,05 €</b>

1

4

Soit un excédent à affecter de 379 726,54 €

1

4

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations en cours	2 019 549,13 €	Subventions d'investissement	263 378,90 €
Emprunts et dettes assimilées	89 163,50 €	Emprunts	1 200 000,00 €
Opérations d'ordre	38 013,83 €	Opérations d'ordre	470 677,06 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 146 726,46 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 934 055,96 €</b>
		Excédent reporté	896 853,07 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 146 726,46 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 830 909,03 €</b>
RAR dépenses	760 911,00 €	RAR Recettes	0€

Soit un besoin de financement de 76 728,43 €

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	3 122,04 €	Produits service et domaine	43 645,00 €
Charges de personnel	49 982,01 €	Produits exceptionnels	26 732,00 €
Charges de gestion courante	471,70 €		
Charges financières	0 €		
Charges exceptionnelles	130,00 €		
Provisions	4 528,22 €		
Opérations d'ordre	4 180,00 €		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>62 353,97 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>70 377,00 €</b>
		Excédent reporté	5 888,22 €
<b>TOTAL</b>	<b>62 353,97 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>76 265,22 €</b>

Soit un excédent à reporter de 13 911,25 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	0,00 €	Subventions d'investissement	0 €
		Opérations d'ordre	4 180,00 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4 180,00 €</b>
		Excédent reporté	24 957,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29 137,04 €</b>

Soit un excédent d'investissement à reporter de 29 137,04 €



# BP 2023

---





# Budget Principal

- 85600 -

---

# CHAPITRE 1: Budget Principal

Dépenses de fonctionnement	=	Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	2 388 154,00 €	Produits service et domaine	598 715,00 €
Charges de personnel	3 796 919,00 €	Impôts et taxes	11 630 409,72 €
Charges de gestion courante	6 323 892,64 €	Dotations et participations	2 085 062,95 €
Charges financières	108 786,93 €	Autres produits de gestion courante	313 393,13 €
Charges exceptionnelles	13 200,00 €	Atténuations de charges	25 000,00 €
Provisions	65 000,00 €	Produits except. et financiers	1 000,00 €
Atténuations de produits	1 835 999,31 €	Opérations d'ordre	100 341,40 €
Opérations d'ordre	1 224 552,98 €	Excédent reporté	1 752 582,66 €
Virement à l'investissement	750 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>16 506 504,86 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 506 504,86 €</b>

1  
8

1  
8

Dépenses d'investissement	=	Recettes d'investissement	
Dépenses d'équipement + RAR	3 571 052,20 €	Virement de la section de fonct.	750 000,00 €
Dépenses financières	518 655,00 €	Opérations d'ordre	1 348 753,42 €
Virement vers budgets annexes	221 047,52 €	Subventions d'investissement	2 343 013,98 €
Subventions d'équipements/Participations	177 947,00 €	FCTVA	519 249,30 €
Opérations d'ordre	224 541,84 €	Créances sur groupement	529 136,79 €
Déficit d'investissement reporté	2 029 580,56 €	Affectation du résultat	754 490,29 €
		Emprunt	498 180,34 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 742 824,12 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 742 824,12 €</b>

**TOTAL GENERAL 23 249 328,98 € TOTAL GENERAL 23 249 328,98 €**

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de **16 506 504,86 €** (soit 3% par rapport à l'exécuté 2022).

## Recettes de fonctionnement :

### Chapitre 70 – Produits des services :

Nous enregistrons une diminution importante de ce chapitre (-125% par rapport à 2022), dont la somme globale est établie à **598 715 €**.

- 1 9 • Cette baisse est essentiellement due au passage de la REOM en TEOM sur le secteur de Lucé. 1 9  
La somme retranchée au titre de l'article 70611 (plus de 550 000 €) se retrouve néanmoins en nouvelle recette à l'article 73133.
- Les recettes des services (CARNUTA, Ecole de musique et PLOUF) retrouvent des prévisions similaires aux années avant COVID avec un montant prévisionnel de 320 000 € (articles 7062 et 70631)
- Notons une prévision de recette de l'ordre de 181 500 € au titre des reversements des communes membres dans le cadre du recours aux prestations de services : ADS, PVD/ORT, Voirie et assainissement (article 70845).

## Chapitre 73 – Impôts et taxes :

Nous enregistrons une hausse importante de ce chapitre (+9% par rapport à l'exécuté 2022), dont la somme globale est établie à **11 630 409,72 €**.

- Suite à la notification des bases prévisionnelles d'imposition, le produit des taxes foncières, d'habitation (sur les résidences secondaires) et de la CFE est évalué à 2 973 197 € (soit une hausse de 6% par rapport au produit perçu en 2022).
- Le produit fiscal total issu de la TF, de la TH, de la CFE, des impositions économiques (IFER, TASCOM, CVAE) et de la fraction de TVA est ainsi estimé à 7 290 509 €.
- Il est toutefois précisé que le produit de CVAE n'est qu'indicatif puisqu'en raison de la suppression de la CVAE dès 2023, il sera remplacé par une nouvelle fraction de TVA. La somme portée au budget tient compte de la moyenne des recettes CVAE obtenues entre 2020 et 2022.
- Le produit de la TEOM est évalué à 2 630 000 €, ceci dans le but de couvrir les dépenses afférentes au service (contributions des syndicats)
- Le montant du produit attendu au titre de la taxe GEMAPI serait de 169 121 € (article 73136), dans la perspective d'assurer les financements sollicités par le Syndicat Mixte des Bassins du Loir et de la Bray.

[!\[\]\(23d9fc146e83b5c3013cfa32c784f8d5\_img.jpg\) Fiscalité 2023](#)

## **Chapitre 74 – Dotations et participations :**

La somme portée à ce chapitre s'élève à **2 085 062,95 €** (-6% par rapport à 2022).

- Les dotations ne sont toutefois pas connues à ce jour et les sommes inscrites aux articles 741124 et 741126 restent basées sur les sommes 2022.
- Les financements qui étaient portés en 2022 au titre des articles 74718, 747818 et 74758 diminuent fortement en 2023 du fait d'une part de la fin des financements générés par l'étude de structuration GEMAPI, et d'autre part de la réforme des financements des activités enfance/jeunesse (CAF et MSA). Ces financements venaient toutefois en atténuation de charges que la communauté de communes ne supporte plus directement.
- un nouveau programme de financement est néanmoins à noter auprès du Département du fait du dispositif OPAH et OPAH-RU (article 7473)
- les montants portés au titre des compensations d'exonération de TF et de CFE sont ceux communiqués sur l'état de fiscalité 1259 CFU.

2



2



## Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante :

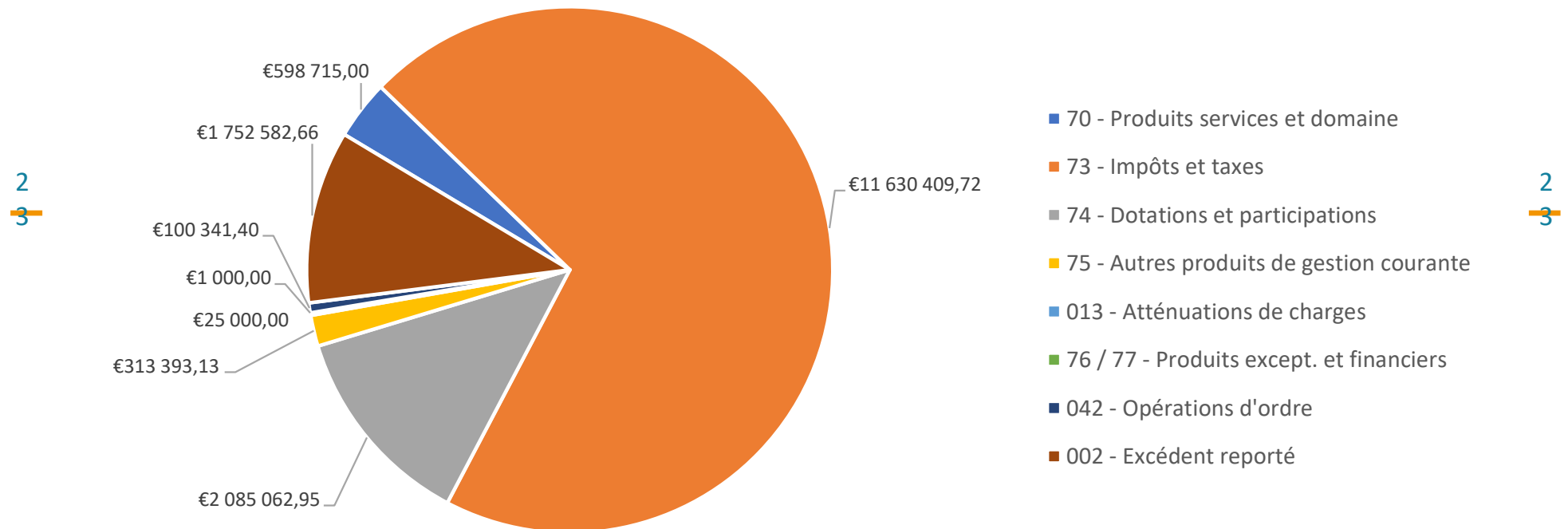
Ce chapitre est évalué à **313 393,13 €** (-17% par rapport à 2022).

- Il s'agit essentiellement des produits de revenus d'immeubles (Maison Pluriprofessionnelle de Montval et Maison Médicale de Courdemanche).
- Une somme de 88 900 € a été portée au titre des produits divers de gestion courante, dont 35 000 € correspondent à des remboursements attendus de notre assureur du fait de sinistres.

- 2 Les autres sommes portées au titre des atténuations de charges (remboursement arrêt maladie), 2  
2 des produits exceptionnels et des opérations d'ordre n'appellent pas d'observations particulières. 2

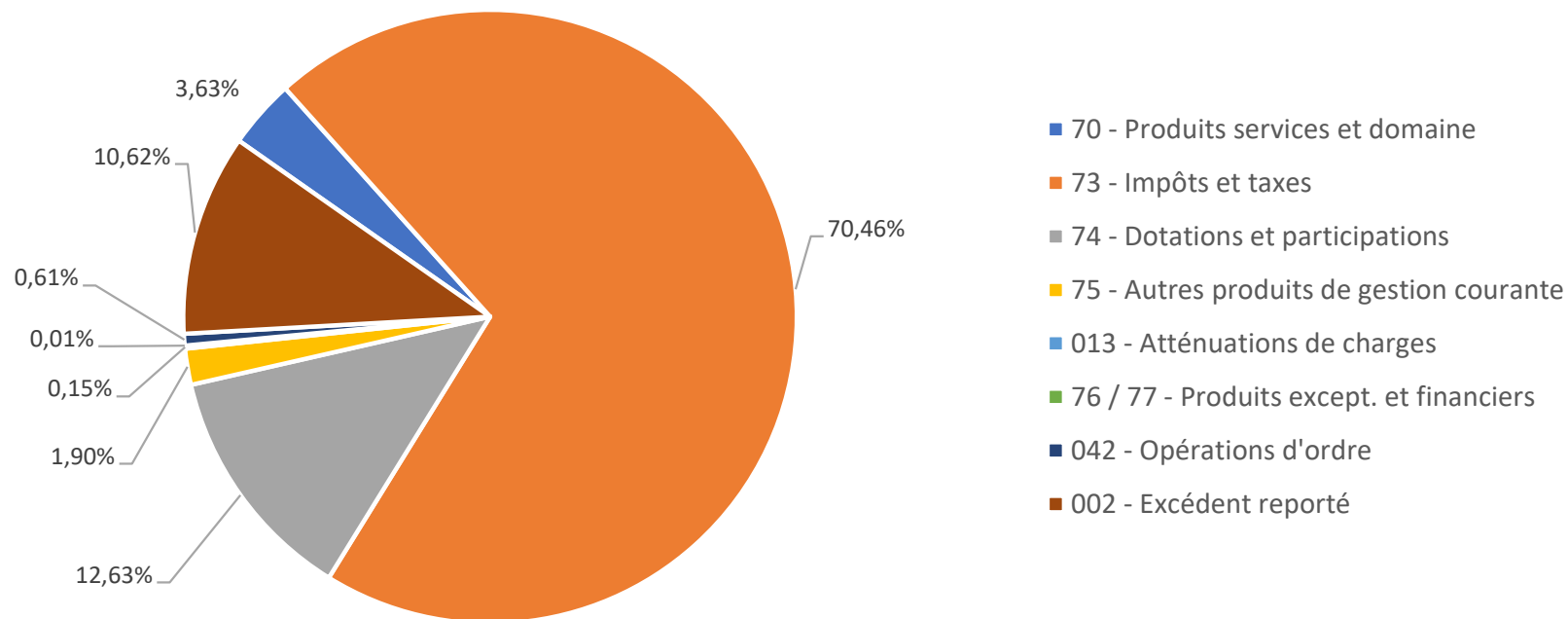
Ces inscriptions budgétaires porteraient le montant des recettes réelles 2023 à 14 653 580,80 € (montant supérieur à la prévision DOB – pour mémoire : 14 581 701,62 €)

## Recettes de fonctionnement BP 2023 par chapitres : (en valeur)



## Recettes de fonctionnement BP 2023 par chapitres: (en pourcentage)

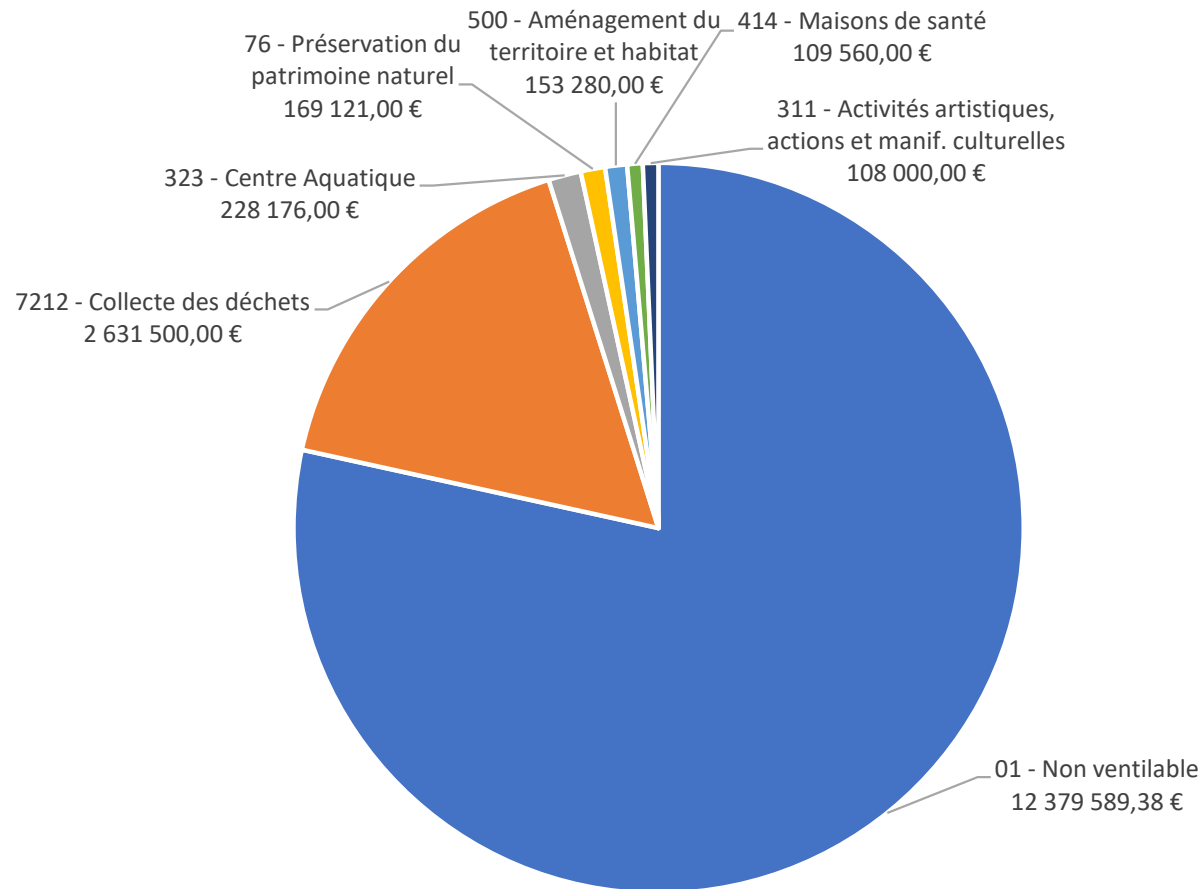
2  
4



2  
4



## Recettes de fonctionnement BP 2023 par principales fonctions :



## Dépenses de fonctionnement :

### Chapitre 011 – Charges à caractère général :

Nous enregistrons une prévision à la hausse de ce chapitre (+8% par rapport à l'exécuté 2022), dont la somme globale est établie à **2 388 154 €**.

- Les postes liés à l'eau, l'électricité, le chauffage ont été majorés afin de tenir compte de l'apport du nouveau siège de la CCLLB; et pour le carburant du contexte économique actuel. Il est rappelé que l'impact du contexte économique reste limité sur notre budget ceci grâce aux tarifs bloqués de nos contrats d'électricité et de gaz.

2  
6

- Au niveau des charges externes, les plus hauts postes de dépenses sont d'une part les charges liées au contrat de prestation avec les entreprises (article 611 ) – dont plus de 687 000 € sont consacrés au contrat d'exploitation et de gestion du centre aquatique (+50 000€ d'augmentation entre 2022 et 2023), et les charges liées à l'entretien de la voirie (article 615231). Pour ces dernières, une ligne de 650 000 € est inscrite au titre des enveloppes de voirie (+ 1 million d'euros en investissement; permettant de réaliser les enveloppes de l'année et la moitié des reliquats restants).

2  
6

- Une ligne importante est également déployée au titre de l'entretien des autres bâtiments (article 615228) dont 15 000 € sont affectés à la remise en état des équipements du centre aquatique suite aux effractions de l'été 2022 (charges qui seront remboursées par notre assureur).

- Une somme de 50 000 € est portée à l'article 617 dans le cadre du dispositif OPAH et en vue de lancer l'étude de prise de la compétence Assainissement collectif.
- Les autres charges externes sont portées à la somme de **365 949 €** (+40% par rapport à 2022). Nous noterons quelques postes de dépenses importants, notamment au titre des honoraires (rédaction d'articles pour les bulletins communautaires, dispositif santé (recherche et installation de nouveaux professionnels), programme jeunes m'activ, ...), des frais d'actes et de contentieux (liés au PLUi), frais d'annonce et insertion (annonces publicitaires, légales et annonces liées à la recherche de candidature), des catalogues et imprimés (perspective de 2 bulletins communautaires), de frais de transports (transport des scolaires vers le Gymnase du Val du Loir) et des frais de nettoyage des locaux.
- Pour finir, les impôts et taxes tiennent compte de la revalorisation des bases. Ce chapitre est toutefois réduit par rapport à 2022 en raison de 2 dépenses en moins (frais notariés liés à la voie verte, taxe d'urbanisme liée à la construction de LCW acquittés en 2022)

Ces inscriptions budgétaires portent ainsi le montant prévisionnel de ce chapitre 011 à **2 388 154 €**. La démarche de rationalisation des dépenses a été entendue par l'ensemble des services permettant ainsi de présenter des inscriptions budgétaires inférieures à celles prévues dans le cadre du DOB (pour mémoire : 2 423 207,06 €).

## Chapitre 012 – Charges de personnel :

Conformément au DOB, les montants portés sur ce chapitre reprennent intégralement les prévisions de masse salariale présentées en séance du 23 février 2023.

Toutefois, en raison de la situation financière de la Résidence les Aubépines, il a été décidé de réintégrer la charge salariale liée à l'emploi de l'agent technique au sein du budget principal. (cette somme vient néanmoins atténuer le reversement vers le budget annexe)

2 Ce chapitre est ainsi arrêté à la somme globale de **3 796 919 €**.

8

2

8

## **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante :**

Ce chapitre a été évalué à la somme de **6 323 892,64 €** dont **4 826 414,24 €** au titre d'opérations réelles (+2% par rapport à l'exécuté 2022)

- Au titre des organismes de regroupement, nous noterons une légère baisse du fait du retour à une subvention « classique » du PETR (une avance de 103 000 € avait été versée en 2022) toutefois contrecarrée par une hausse importante des contributions appelées par le Syvalorm (+ 110 000 € par rapport à 2022).
- Au titre des autres groupements, aucune participation n'est sollicitée par la Communauté de Communes Sud Sarthe pour le gestion des zones d'activités économiques autrefois sous l'égide du SDESS.
- L'article 65748 (subvention de fonctionnement auprès des associations) a été contenu malgré une forte hausse des demandes de financements formulés par les centres sociaux. A l'issu d'un travail important mené par la Commission Solidarités un accord a pu être trouvé afin de contenir la hausse de ces contributions.
- Au titre des budgets annexes, un besoin d'équilibre de ceux-ci est porté à la somme globale de 1 497 478,40 € (somme provisionnée mais non exécutée).

L'ensemble des participations et subventions accordées au titre de l'année 2023 est repris dans le tableau suivant : [Subventions et participations 2023](#)

## **Chapitre 66 – Charges financières :**

On y retrouve le remboursement des intérêts d'emprunt de l'année : 112 573,55 €  
Et une prévision de 8 000 € au titre des intérêts de la ligne de trésorerie.

## **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles :**

Une somme de 13 200 € est inscrite en prévision de titres annulés. Cette somme est moindre qu'en 2022 du fait du passage en TEOM.

## **Chapitre 014 – Atténuations de produits :**

3  
0 La somme portée au titre des attributions de compensation tient compte des AC prévisionnelles adoptées par le conseil communautaire lors de sa réunion du 23 février 2023, à savoir 1 443 830,31 €. 3  
0

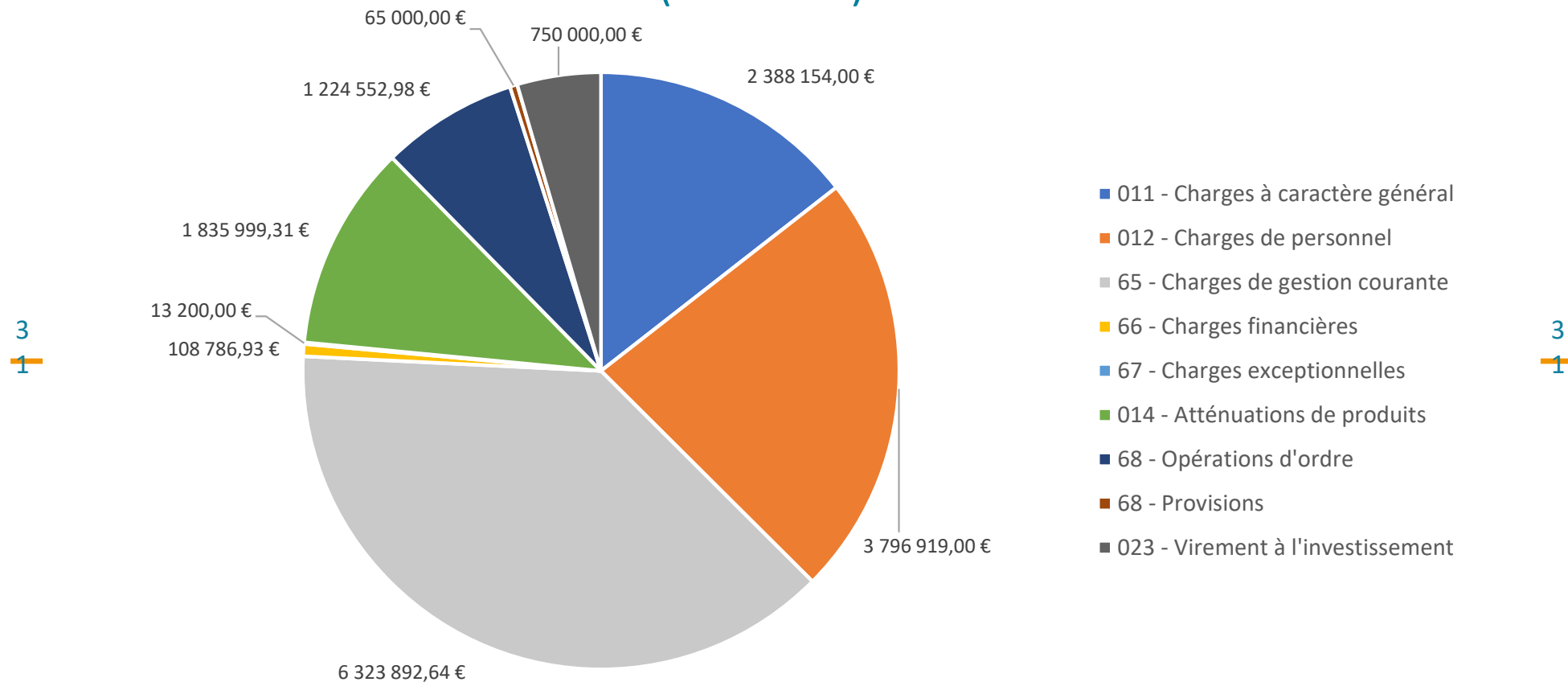
La somme portée au titre du FNGIR tient compte de la notification de l'état 1259 FPU et reste constante depuis plusieurs années.

Une somme de **65 000 €** est, par ailleurs, inscrite au BP au titre des provisions semi-budgétaires, pour d'une part couvrir les créances douteuses, et d'autre part provisionner les versements au titre du CET.

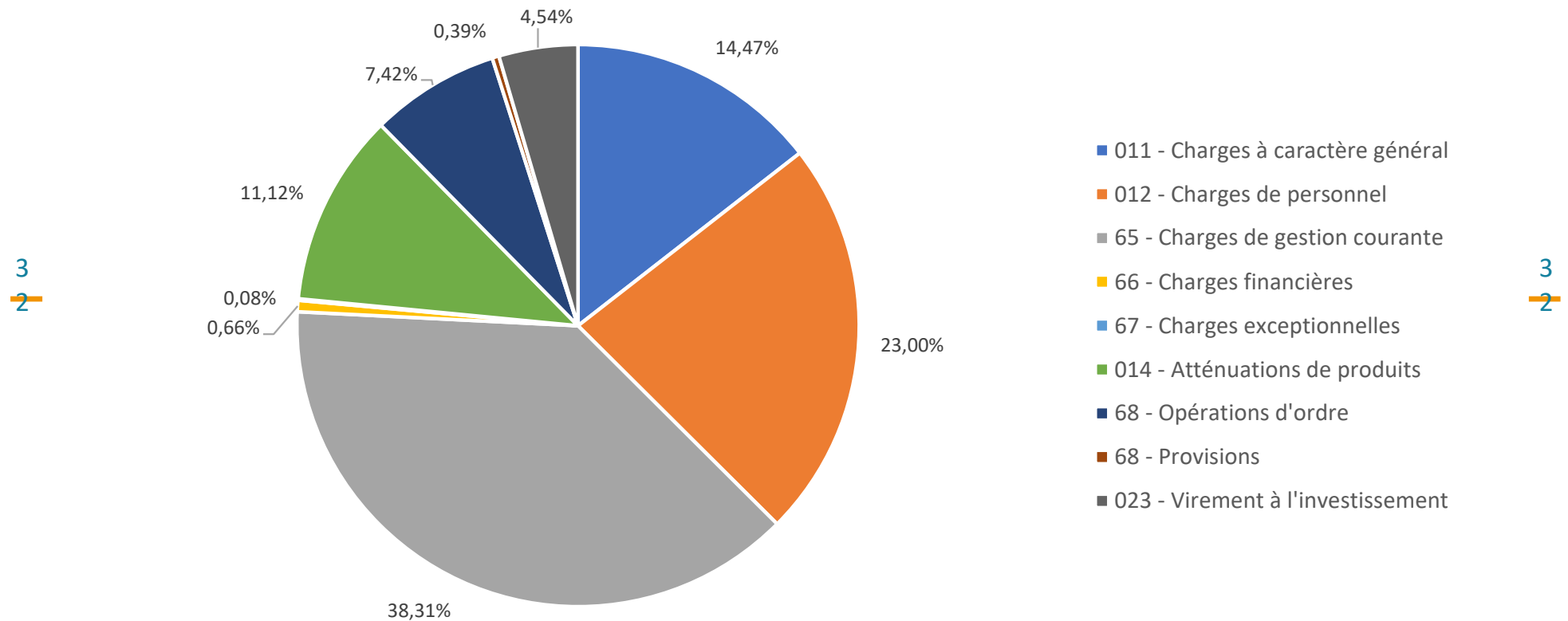
Un virement vers la section d'investissement est prévu à hauteur de **750 000 €**

**Ces inscriptions budgétaires portent le montant des dépenses réelles 2023 à hauteur de 13 034 473,48 €, soit en dessous des prévisions annoncées lors du DOB.**

## Dépenses de fonctionnement BP 2023 par chapitres: (en valeur)

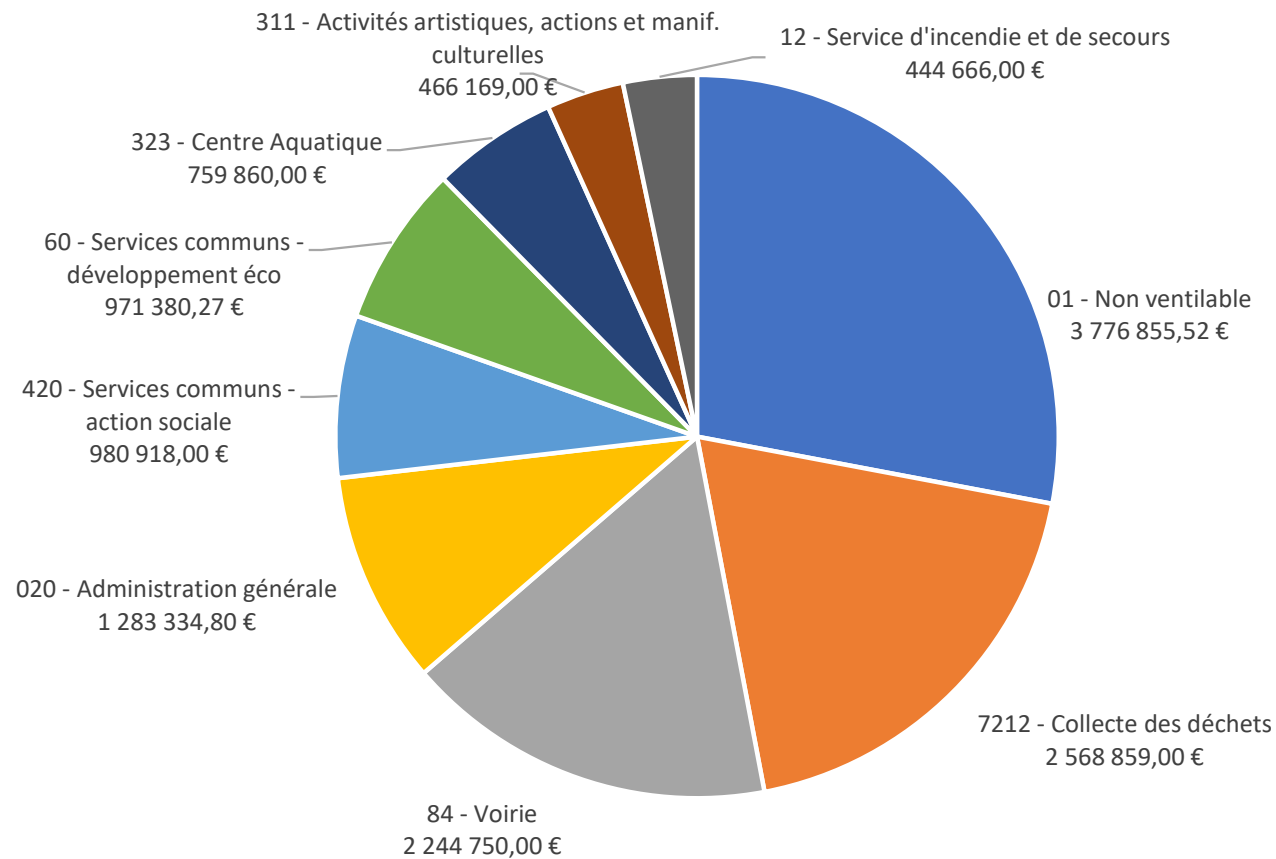


## Dépenses de fonctionnement BP 2023 par chapitres: (en pourcentage)



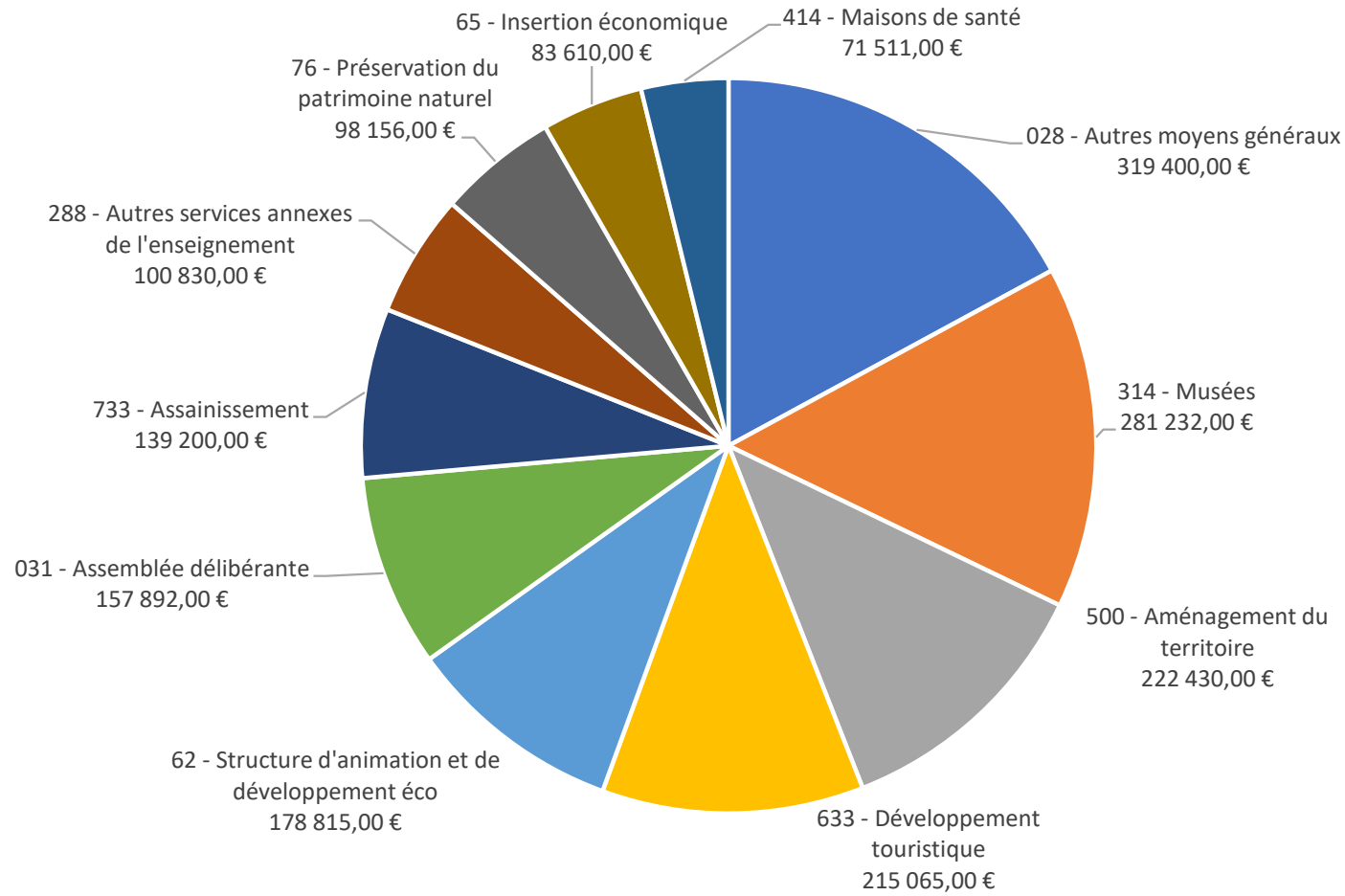


## Dépenses de fonctionnement BP 2023 par principales fonctions :



## Dépenses de fonctionnement BP 2023 par principales fonctions (suite):

3  
4



3  
4

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de **6 742 824,12 €** (soit +11,3% par rapport au BP 2022).

## Dépenses d'investissement :

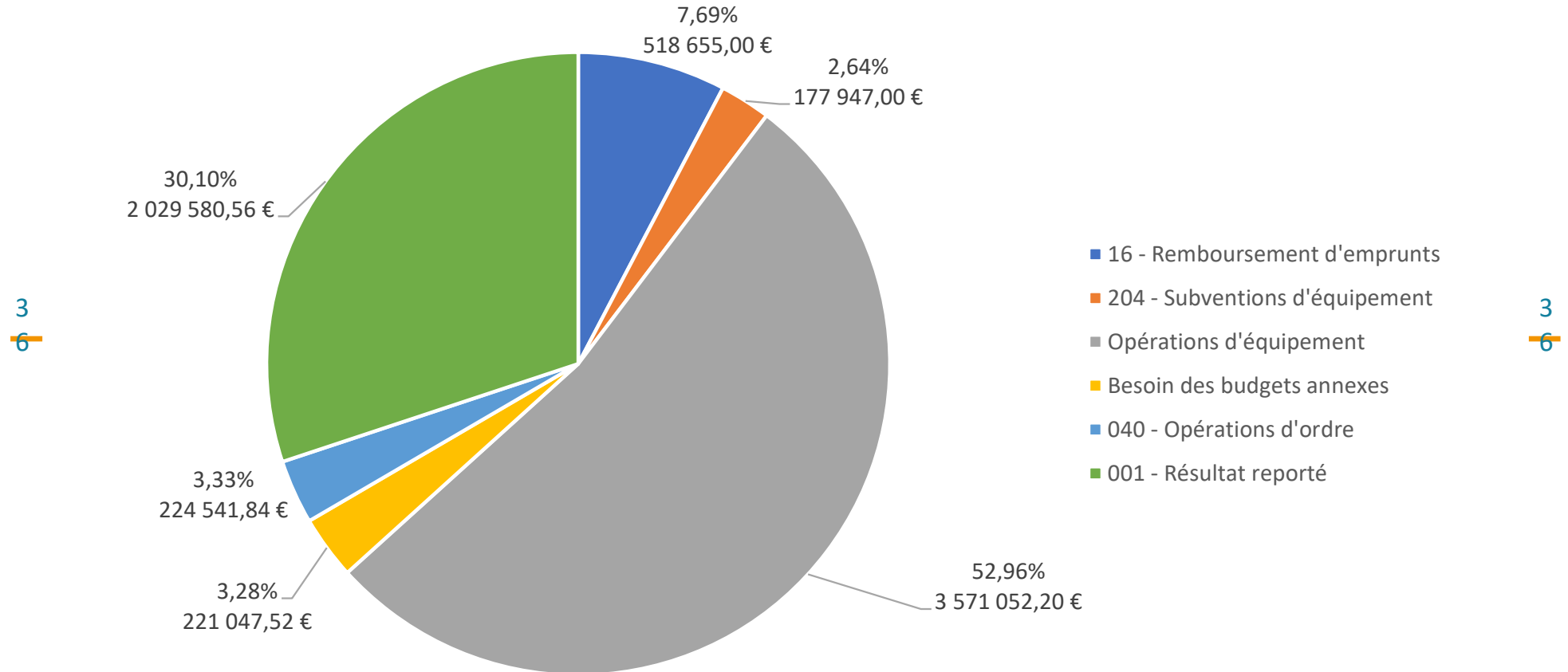
Plus de 52% des dépenses d'investissement sont consacrées à des dépenses d'équipement.  
7,69 % sont affectés au remboursement du capital des emprunts.

3  
5

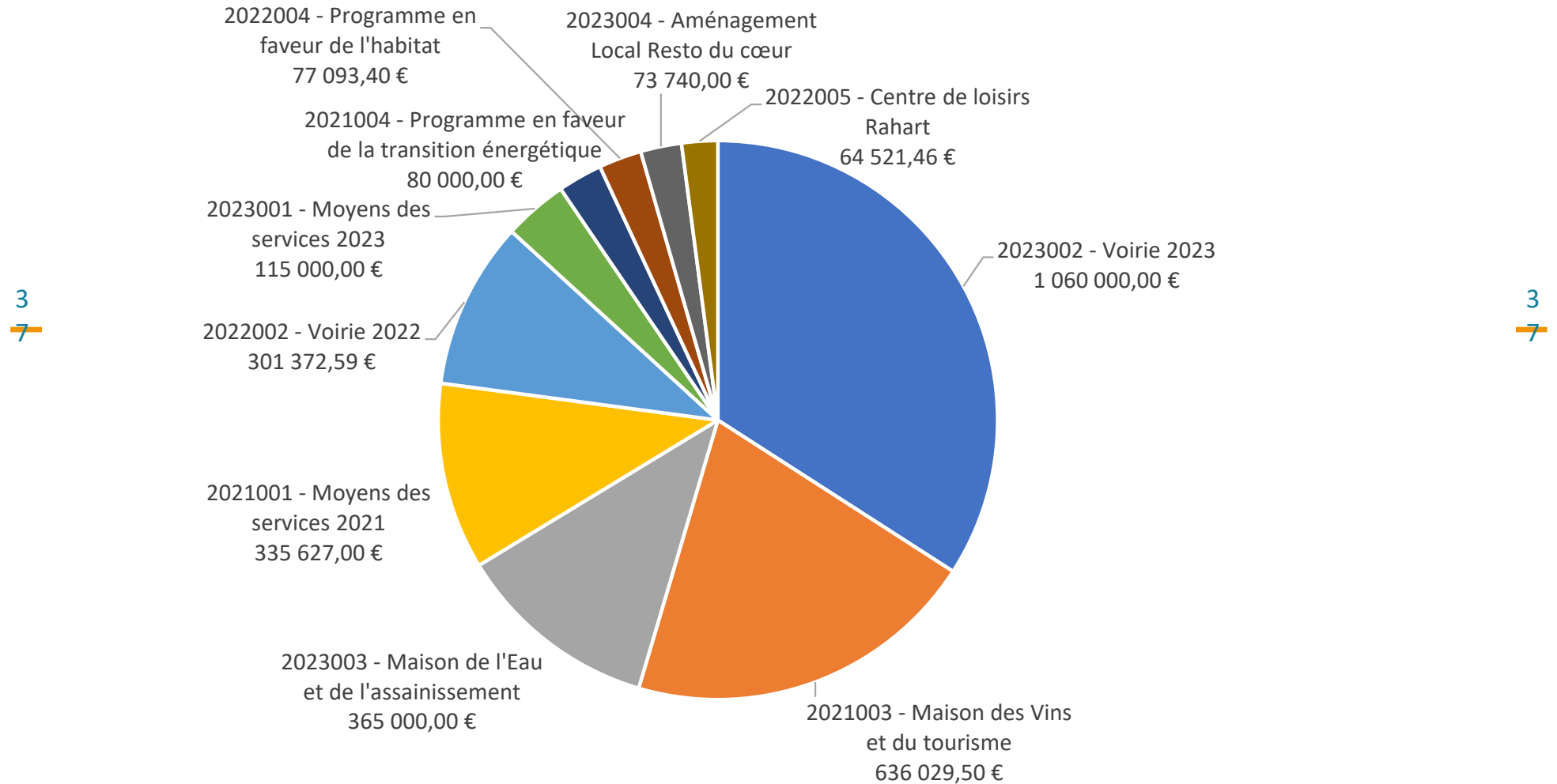
16 - Remboursement d'emprunts	518 655,00 €	7,69%
204 - Subventions d'équipement	177 947,00 €	2,64%
Opérations d'équipement	3 571 052,20 €	52,96%
Besoin des budgets annexes	221 047,52 €	3,28%
040 - Opérations d'ordre	224 541,84 €	3,33%
001 - Résultat reporté	2 029 580,56 €	30,10%
<b>TOTAL</b>	<b>6 742 824,12 €</b>	<b>100,00%</b>

3  
5

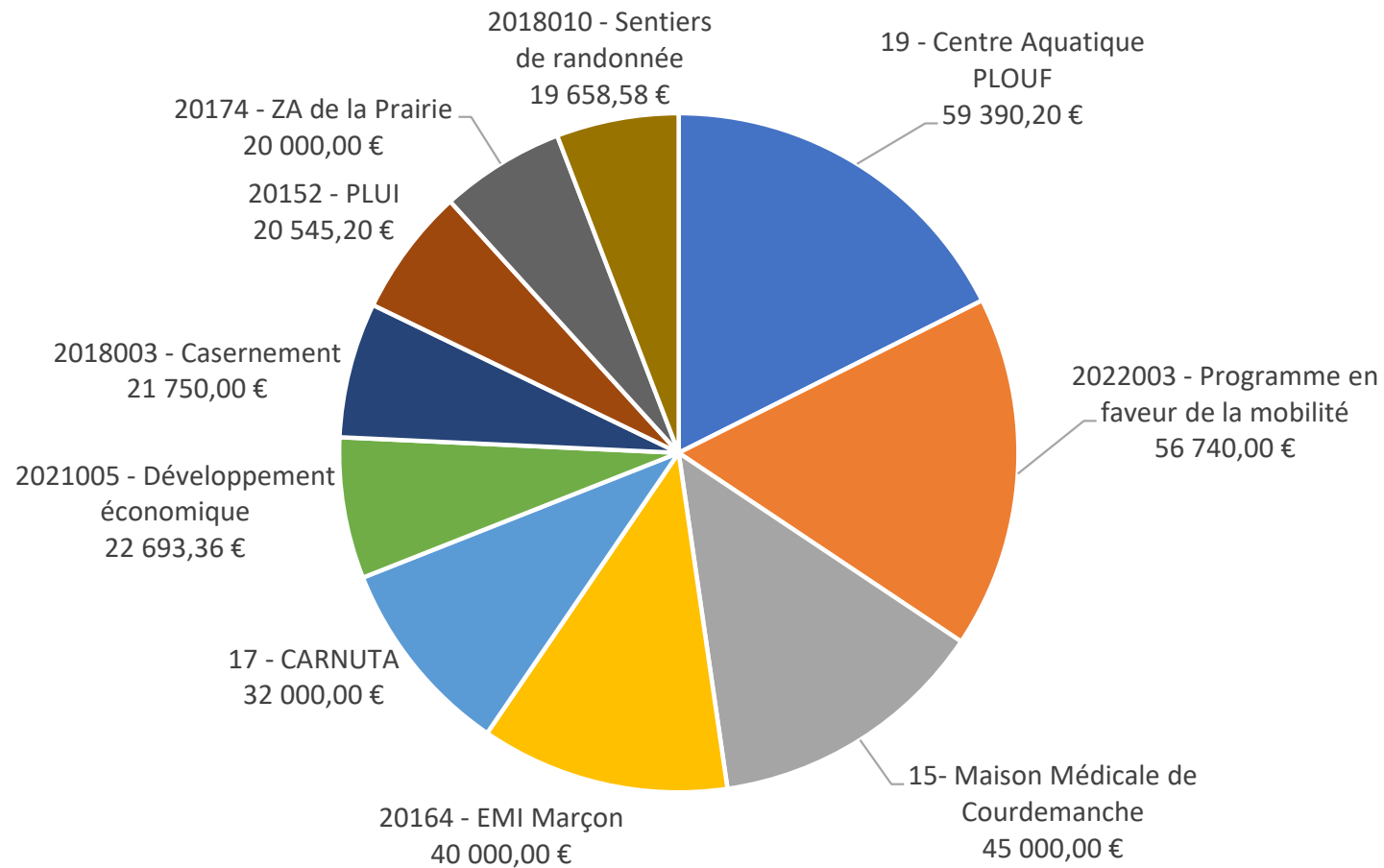
## Dépenses d'investissement BP 2023 par chapitres : (en valeur et pourcentage)



## Dépenses d'investissement BP 2023 par principales opérations (avec reprise des RAR 2022) :



## Dépenses d'investissement BP 2023 par principales opérations (avec reprise des RAR 2022 – suite):



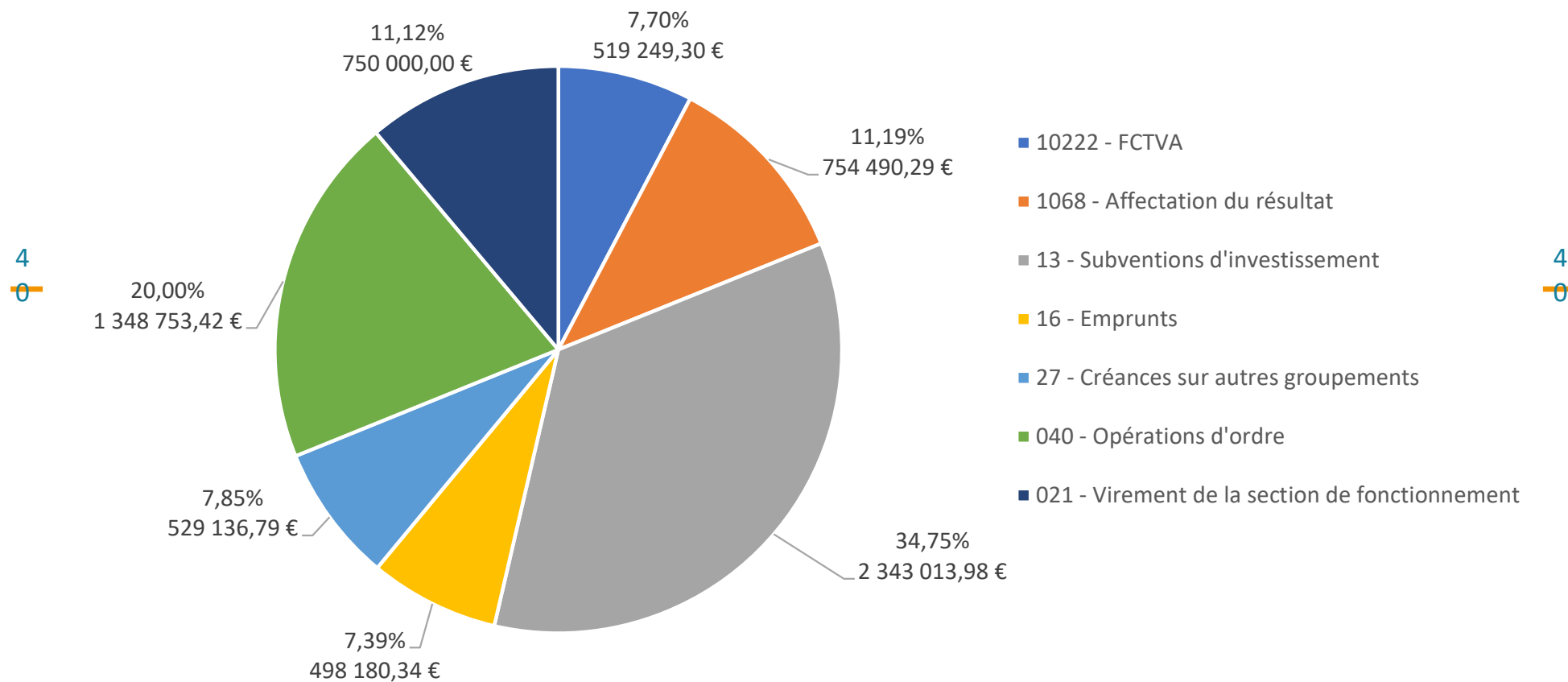
## Recettes d'investissement :

Plus de 34% des recettes d'investissement proviennent de subventions liées aux opérations d'équipement, qui cumulées avec le remboursement au titre du FCTVA produisent 42% des recettes totales.

Un emprunt d'équilibre est inscrit à hauteur de 498 180,34 €.

10222 - FCTVA	519 249,30 €	7,70%
1068 - Affectation du résultat	754 490,29 €	11,19%
13 - Subventions d'investissement	2 343 013,98 €	34,75%
16 - Emprunts	498 180,34 €	7,39%
27 - Créances sur autres groupements	529 136,79 €	7,85%
040 - Opérations d'ordre	1 348 753,42 €	20,00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	750 000,00 €	11,12%
<b>TOTAL</b>	<b>6 742 824,12 €</b>	<b>100,00%</b>

## Recettes d'investissement BP 2023 par chapitres: (en valeur et pourcentage)







# Budget Annexe

## 85610 – Résidence Les Aubépines

---

4  
1

4  
1

## CHAPITRE 2 : Budget annexe – Résidence les Aubépines

Dépenses de fonctionnement	=	Recettes de fonctionnement	
Dépenses afférentes à l'exploitation courante	244 186,36 €	Produits de la tarification	207 945,60 €
Dépenses afférentes de personnel	350 000,00 €	Autres produits relatifs à l'exploitation	676 580,04 €
Dépenses afférentes à la structure	299 641,12 €	Produits financiers	4 848,35 €
Opérations d'ordre	16 620,18 €	Excédent reporté	4 453,49 €
<b>TOTAL</b>	<b>893 827,48 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>893 827,48 €</b>

4  
2

Dépenses d'investissement	=	Recettes d'investissement	
Dépenses financières (cautions)	7 143,96 €	Dotations (FCTVA)	2 362,50 €
Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées (cautions)	7 143,96 €
Immobilisations corporelles	39 862,50 €	Opérations d'ordre	16 620,18 €
Autres immobilisations	25 654,15 €	Excédent reporté	56 533,97 €
<b>TOTAL</b>	<b>82 660,61 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>82 660,61 €</b>

4  
2

**TOTAL GENERAL 976 488,09 € TOTAL GENERAL 976 488,09 €**

## CHAPITRE 2 : Budget annexe – Résidence les Aubépines

Le budget présenté s'équilibre en recettes et en dépenses sur la section de fonctionnement à hauteur de **893 827,48 €**.

La résidence fait face depuis quelques années à une hausse importante de ses charges de fonctionnement (loyers, charges de fluides, alimentation), accentuée depuis 2021 par la crise sanitaire et par la crise économiste et inflationniste.

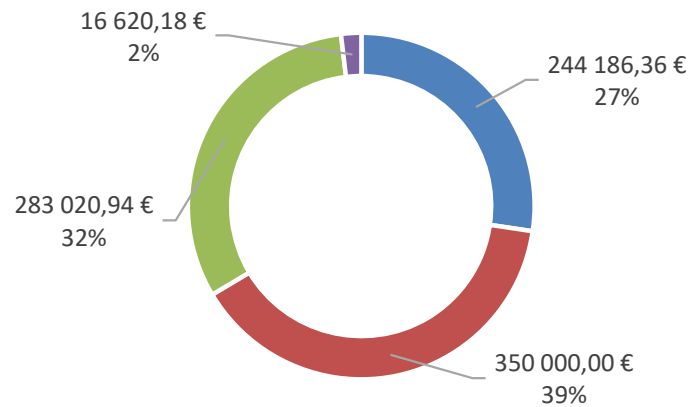
La Résidence étant sous conventionnement avec le Département, il lui est impossible de répercuter de telles hausses sur les tarifs de loyers et de charges pratiqués auprès des résidents, leur revalorisation étant strictement limitée à la hausse de l'IRL.

Jusqu'à présent, la Résidence dégagait un excédent de fonctionnement qui lui permettait d'équilibrer son budget. Cet excédent s'étant considérablement réduit en 2021, il est devenu quasi nul fin 2022, rendant nécessaire aujourd'hui une subvention d'équilibre du budget principal à hauteur de 54 000 €. Cette somme se retrouve à l'article 7488.

Depuis 2022, des démarches sont engagées auprès de notre autorité de tutelle et auprès de LOGI Ouest afin de faire évoluer la situation et de trouver des solutions plus pérennes quant à l'avenir financier de la Résidence.

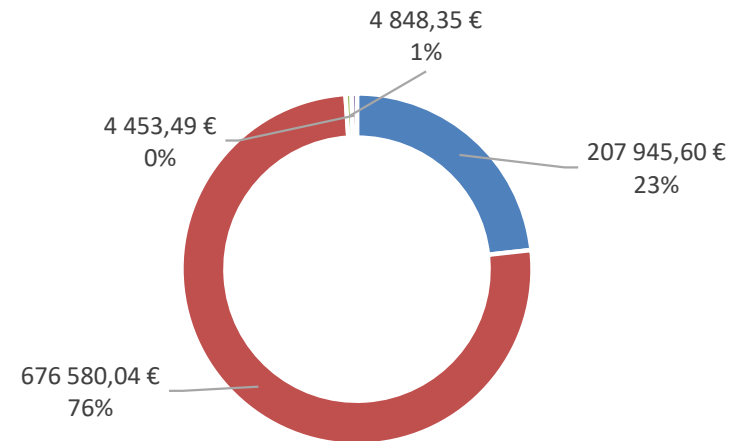
## CHAPITRE 2 : Budget annexe – Résidence les Aubépines

### Répartition des dépenses de fonctionnement - 2023



- Exploitation courante
- Charges de personnel
- Dépenses afférentes à la structure
- Opérations d'ordre (amortissements)

### Répartition des recettes de fonctionnement - 2023



- Produits de la tarification
- Autres produits d'exploitation
- Produits exceptionnels
- Excédent reporté

## CHAPITRE 2 : Budget annexe – Résidence les Aubépines

Au titre de l'investissement, la section s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de **82 660,61 €**, qui se répartissent comme suit :

En dépenses :

	2023	
Cautionnements	7 143,96 €	8,64%
Opérations d'investissement	75 516,65 €	91,36%
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>82 660,61 €</b>	<b>100,00%</b>

En recettes :

	2023	
Amortissements	16 620,18 €	20,11%
Cautionnements	7 143,96 €	8,64%
Dotations	2 362,50 €	2,86%
Excédent reporté	56 533,97 €	68,39%
<b>TOTAL recettes d'investissement</b>	<b>82 660,61 €</b>	<b>100,00%</b>



# Budget Annexe 85603 – Eau

---

## CHAPITRE 3 : Budget annexe – Service Eau

Dépenses de fonctionnement		=	Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	842 314,71 €		Vente de produits	2 473 100,00 €
Charges de personnel	954 900,00 €		Autres produits de gestion courante	12 000,00 €
Charges de gestion courante	50 200,00 €		Produits exceptionnels	2 000,00 €
Charges financières	39 799,15 €		Atténuations de charges	23 200,00 €
Charges exceptionnelles	5 000,00 €		Opérations d'ordre	39 910,00 €
Provisions	43 000,00 €			
Atténuations de produits	254 000,00 €			
Dépenses imprévues	52 494,15 €			
Opérations d'ordre	468 187,00 €			
Virement à l'investissement	143 313,10 €		Excédent reporté	302 998,11 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 853 208,11 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>2 853 208,11 €</b>

4

7

4

7

Dépenses d'investissement		=	Recettes d'investissement	
Dépenses d'équipement + RAR	1 386 807,00 €		Virement de la section de fonct.	143 313,10 €
Dépenses financières	115 379,00 €		Opérations d'ordre	468 187,00 €
Opérations d'ordre	39 910,00 €		Subventions d'investissement	169 684,90 €
			Affectation du résultat	76 728,43 €
			Excédent reporté	684 182,57 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 542 096,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 542 096,00 €</b>

**TOTAL GENERAL 4 395 304,11 € TOTAL GENERAL 4 395 304,11 €**

Le budget présenté s'équilibre en recettes et en dépenses sur la section de fonctionnement à hauteur de **2 853 208,11 €**.

Pour rappel le budget eau est un budget à autonomie financière. Il est donc impératif que ses dépenses soient couvertes par ses propres recettes, sans abondement possible du budget principal (des pistes d'assouplissement sont néanmoins ouvertes depuis la promulgation de la Loi 3DS).

Ce nouveau budget 2023, nettement supérieur à 2022, intègre en dépenses l'ensemble des charges afférentes au Syndicat d'eau Loir Braye et Dême, toutefois compensées à l'euro près par le Syndicat (cette intégration représente 436 150 € que nous retrouvons en dépenses et en recettes)

4  
8

Au titre du budget 2023, les recettes liées à la vente d'eau et autres prestations sont évaluées à **2 473 100 €** et représentent 86,7% des recettes totales.

Cette prévision de recette tient compte d'une augmentation du tarif de l'eau (qui n'aura d'impact que pour la facturation du 2<sup>nd</sup> trimestre 2023).

Les dépenses d'exploitation sont évaluées à **842 314,71€** (soit 29,52% des dépenses totales) et les charges de personnel sont estimées à **954 900 €** (soit 33,47% des dépenses totales). Nous noterons une augmentation du chapitre 012 du fait de la structuration du service (remplacement pour congés maladie, structuration du fait de l'intégration du Syndicat Loir Braye et Dême)

La section de fonctionnement dégage un autofinancement transféré en section d'investissement à hauteur de **143 313,10 €**.

4  
8



Le budget présenté s'équilibre en recettes et en dépenses sur la section d'investissement à hauteur de **1 542 096 €**.

L'exercice 2022 a été marqué par un important programme d'investissements dont 760 911,00€ ont été portés en restes à réaliser sur 2023 (travaux engagés mais non payés sur 2022). Ces travaux démarrés en 2021 et prolongés sur 2022 ont nettement alourdi le budget d'eau, contraignant celui-ci à adopté un programme d'investissements plus faible en 2023, et essentiellement centré sur la sécurisation des ressources.

4

9

Hors remboursement d'emprunt et dépenses d'ordre, les dépenses d'équipements s'élèvent ainsi à 1 386 807 € (soit 89,93% des dépenses totales).

4

9

Pour financer ces investissements, le service d'eau dispose de son excédent d'investissement de plus de 684 000 €, de recettes de subventions pour un montant de 169 684,90 € ainsi que d'un virement de la section de fonctionnement de 143 313,10 €.



## Autres Budgets annexes

---

5  
0

5  
0

## Budget annexe 85611 – Zone de Mont-sur-Loir

Dépenses de fonctionnement	=	Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	35 050,00 €	Produits service et domaine	0,00 €
Charges de gestion courante	0,00 €	Dotations et participations	0,00 €
Charges financières	0,00 €	Autres produits de gestion courante	662 927,61 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	Autres produits exceptionnels	0,00 €
Opérations d'ordre	156 835,94 €	Opérations d'ordre	10 976,48 €
Déficit reporté	482 018,15 €		
<b>TOTAL</b>	<b>673 904,09 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>673 904,09 € €</b>

5

1

Dépenses d'investissement	=	Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	34 550,56 €	Autres immobilisations financières	0,00 €
Emprunts et dettes assimilées	529 136,79 €	Opérations d'ordre	156 835,94 €
Opérations d'ordre	10 976,48 €	Excédent d'investissement reporté	417 827,29 €
<b>TOTAL</b>	<b>574 663,83 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>574 663,83 €</b>

5

1

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 248 567,92 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 248 567,92 €</b>
----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------

## Budget annexe 85612 – Zone de Charence

Dépenses de fonctionnement	=	Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	6 800,00 €	Produits service et domaine	0,00 €
Charges de gestion courante	150,00 €	Dotations et participations	0,00 €
Charges financières	0,00 €	Autres produits de gestion courante	89 350,48 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	Autres produits exceptionnels	0,00 €
Opérations d'ordre	19 082,00 €	Opérations d'ordre	0,00 €
Déficit reporté	63 318,48 €		
<b>TOTAL</b>	<b>89 350,48 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>89 350,48 €</b>

5

2

Dépenses d'investissement	=	Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	5 000,00 €	Autres immobilisations financières	169 917,50 €
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	Opérations d'ordre	19 082,00 €
Déficit reporté	183 999,50 €		
<b>TOTAL</b>	<b>188 999,50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>188 999,50 €</b>

5

2

**TOTAL GENERAL 278 349,98 € TOTAL GENERAL 278 349,98 €**

Dépenses de fonctionnement	=	Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	12 136,00 €	Produits service et domaine	3 600,00 €
Charges de gestion courante	51 666,66 €	Dotations et participations	492 218,13 €
Charges financières	0,00 €	Autres produits de gestion courante	1 116,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	Autres produits exceptionnels	0,00 €
Opérations d'ordre	74 765,35 €	Opérations d'ordre	35 676,64 €
Déficit reporté	394 042,76 €		
<b>TOTAL</b>	<b>532 610,77 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>532 610,77 €</b>

5

3

Dépenses d'investissement	=	Recettes d'investissement	
Immobilisations incorporelles	50 000,00 €	Autres immobilisations financières	0,00 €
Immobilisations corporelles	220 086,18 €	Opérations d'ordre	74 765,35 €
Opérations d'ordre	35 676,64 €	Excédent reporté	230 997,47 €
<b>TOTAL</b>	<b>305 762,82 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>305 762,82 €</b>

5

3

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>838 373,59 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>838 373,59 €</b>
----------------------	---------------------	----------------------	---------------------

Dépenses de fonctionnement	=	Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	52 870,00 €	Produits service et domaine	17 050,00 €
Charges de gestion courante	10,00 €	Dotations et participations	0,00 €
Charges financières	4 578,34 €	Autres produits de gestion courante	314 905,24 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	Autres produits exceptionnels	0,00 €
Opérations d'ordre	66 868,27 €	Opérations d'ordre	16 936,32 €
Provisions	800,00 €		
Déficit reporté	223 764,95 €		
<b>TOTAL</b>	<b>348 891,56 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>348 891,56 €</b>

5

4

Dépenses d'investissement	=	Recettes d'investissement	
Immobilisations corporelles	357 743,42 €	Subventions d'investissement	303 890,40 €
Emprunts	51 000,00 €	Dépôt et cautionnement	1 000,00 €
Opérations d'ordre	16 936,32 €	Opérations d'ordre	66 868,27 €
		Excédent reporté	53 921,07 €
<b>TOTAL</b>	<b>425 679,74 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>425 679,74 €</b>

5

4

**TOTAL GENERAL 774 571,30 € TOTAL GENERAL 774 571,30 €**

# Budget annexe 85650 – Lotissement du Val de Loir

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20230406-23\_cclb\_0060-DE  
en date du 14/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 23\_cclb\_0060

Dépenses de fonctionnement		=	Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	3 500,00 €		Excédent reporté	73 583,13 €
Charges de gestion courante	70 083,13 €			
<b>TOTAL</b>	<b>73 583,13 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>73 583,13 €</b>

Dépenses d'investissement		=	Recettes d'investissement	
Déficit reporté	51 130,02 €		Autres immobilisations financières	51 130,02 €
<b>TOTAL</b>	<b>51 130,02 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>51 130,02 €</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>124 713,15 €</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>124 713,15 €</b>
----------------------	---------------------	--	----------------------	---------------------

# Budget annexe 85607 – Lotissement de l'Aurière

Dépenses de fonctionnement		=	Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	1 500,00 €		Produits service et domaine	0,00 €
Charges de gestion courante	10,00 €		Autres produits de gestion courante	112 877,68 €
Opérations d'ordre	0,00 €		Opérations d'ordre	0,00 €
Déficit reporté	111 367,68 €			
<b>TOTAL</b>	<b>112 877,68 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>112 877,68 €</b>

5  
6

Dépenses d'investissement		=	Recettes d'investissement	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

5  
6

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>112 877,68 €</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>112 877,68 €</b>
----------------------	---------------------	--	----------------------	---------------------



Dépenses de fonctionnement		=	Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	13 986,00 €		Produits service et domaine	45 000,00 €
Charges de personnel	57 000,00 €		Produits exceptionnels	25 100,00 €
Charges de gestion courante	50,00 €		Excédent reporté	13 911,25 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €			
Opérations d'ordre	3 975,00 €			
Dépenses imprévues	4 000,25 €			
Provisions	4 000,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>84 011,25 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>84 011,25 €</b>

5

7

Dépenses d'investissement		=	Recettes d'investissement	
Immobilisations incorporelles	5 000,00 €		Opérations d'ordre	3 975,00 €
Immobilisations corporelles	26 612,04 €		Excédent reporté	29 137,04 €
Dépenses imprévues	1 500,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>33 112,04 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>33 112,04 €</b>

5

7

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>117 123,29 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>117 123,29 €</b>
----------------------	---------------------	----------------------	---------------------



# Consolidation

## Budget Principal – Budgets annexes

---

## CHAPITRE 2 : Consolidation Budget Principal - Budgets annexes

Budget Primitif 2023	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Budget Principal - 85600	16 506 504,86 €	6 742 824,12 €	23 249 328,98 €
ZA Mont sur Loir - 85601	673 904,09 €	574 663,83 €	1 248 567,92 €
ZA Charence - 85602	89 350,48 €	188 999,50 €	278 349,98 €
Résidence les Aubépines - 85610	893 827,48 €	82 660,61 €	976 488,09 €
Centre artisanal - 85604	532 610,77 €	305 762,82 €	838 373,59 €
ZAE du Val de Loir - 85605	348 891,56 €	425 679,74 €	774 571,30 €
Lotissement Val de Loir - 85650	73 583,13 €	51 130,02 €	124 713,15 €
Lotissement de l'Aurière - 85607	112 877,67 €	0 €	112 877,67 €
Service d'eau - 85603	2 853 208,11 €	1 542 096,00 €	4 395 304,11 €
SPANC - 85609	84 011,25 €	33 112,04 €	117 123,29 €
<b>TOTAL cumulé</b>	<b>22 168 769,40 €</b>	<b>9 946 928,68 €</b>	<b>32 115 698,08 €</b>